

TARIF ET HONORAIRES D'AGENCE

HONORAIRES DE GESTION

- Habitation, commerce, professionnel 6 % *
 - Box automobile, cave, remise 10 % *
 - (Honoraires calculés sur la base des loyers et charges encaissés)
 - Frais de déclaration fiscale HT 75 € *
 - Déclaration(s) de sinistre(s) HT 35 € *
 - Toutes autres prestations sur la base d'un taux horaires HT de 70 € *
 - Prestation(s) exceptionnelle(s) HT 110 € *
- (* taux exprimé hors taxes, TVA en sus au taux en vigueur)

HONORAIRES DE LOCATION

Location vide en faveur d'une personne physique à titre de résidence principale

Honoraires locataire

- 8 €/10 €/12 € du m² TTC pour les frais de visites, montage et validation du dossier, rédaction de bail, selon zone définie par décret - LOI ALUR
- 3€ du m² TIC pour les frais d'état des lieux

Honoraires propriétaire

- 8 €/10 €/12€ du m² TTC pour les frais de visites, montage et validation du dossier, rédaction de bail, selon zone définie par décret - LOI ALUR
- 3€ du m² TTC pour les frais d'état des lieux

Honoraires de Location vide en faveur d'une personne morale, ou physique au titre de résidence secondaire ou logement de fonction (bail rédigé sous Code Civil)

- 10 % du loyer annuel + TVA au taux en vigueur, intégralement à la charge du Preneur.

Honoraires de location BOX - PARKING TTC (à charge exclusive du locataire) 108,00 €

Baux commerciaux

- Honoraires de location 15 % du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges *
 - Rédaction d'acte, révision, renouvellement HT 0,50 % *
- (sur la base de 9 années de loyer ht et hors charges)
- ✓ 1ère Révision Triennale (base d'une période triennale ht et hc) avec un minimum de 150 € HT *
 - ✓ 2ème révision Triennale (base d'une période triennale ht et hc) avec un minimum de 230 € HT *

(* TV A en sus au taux en vigueur)

Baux professionnels

- Honoraires de location HT 15 % du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges *
 - Rédaction d'acte, avenant, renouvellement HT 0,50 % *
- (sur la base de 6 années de loyer ht et hors charges)

(*TVA en sus au taux en vigueur)

HONORAIRES D'AGENCE RÉSULTANT D'UN MANDAT DE RECHERCHE

Toute recherche particulière et personnalisée fera l'objet d'un mandat de recherche entre le client candidat et l'agence. En cas de location, les honoraires d'agence seront facturés intégralement au locataire.

HONORAIRES DE TRANSACTION (TTC, exprimés en % du prix hors honoraires)

- Jusqu'à 100.000 € Forfait 6.000 €
- de 100.001 € à 150.000 € Forfait 7.000 €
- de 150.001 € à 399.999 € 4 % avec un minimum de 7500 €
- au-delà de 400.000 € 5 % TTC
- BOX, PARKING (avec un minimum de 1.250 € TTC par lot) 10 % TTC
- Terrain 7 % TTC

Sauf stipulation contraire lors de l'établissement du mandat de vente, les honoraires de vente seront à la charge du vendeur.

VENTE DROIT AU BAIL/ FONDS DE COMMERCE (TTC)

10%, avec un minimum de 3.600€

Immobilier Olivier Martinez - Tarif en vigueur au 01 Septembre 2018

